



## RAPPORT D'ETUDE SUR LA FILIERE GOMME ARABIQUE AU TCHAD

Prepared for The World Bank  
under the EU All ACP Agricultural Commodities Trust Fund Programme  
Rapport d'étude sur la filière gomme arabique au Tchad  
Mission du 1/07/2009 au 12/07/2009 par G.MERLIN

## BILAN DE LA VALEUR AJOUTEE DE LA GOMME ARABIQUE AU TCHAD

### SOMMAIRE :

#### RAPPEL DES TDR -P2

1. DEFINITION DES GOMMES ARABIQUE AU TCHAD-P4
2. HISTORIQUE DE LA FILIERE GOMME ARABIQUE AU TCHAD-P4
3. HISTORIQUE DES PROJETS GOMMIERS AU TCHAD-P8
4. LA LOCALISATION DES ZONES DE PRODUCTION ET ESTIMATION DE LA RESSOURCE-P14
5. SCHEMA DE L'APPROVISIONNEMENT DES EXPORTATEURS, LES PROBLÈMES DES GROUPEMENTS, LA STRUCTURE DES PRIX 2008-2009 : DE LA KITIR PUIS DE LA TALHA, RÔLE DE L'ATGA-P20
6. LES RECOMMANDATIONS -P24
7. ROLE DE L'ATGA DANS CE CONTEXTE-P25
8. NOUVEAU PROGRAMME D'AIDE INTERNATIONAL A LA FILIERE : LE PAFGA-P29
9. APPUI A FOURNIR PAR LA BANQUE A L'ATPGA, LES BUDGETS-P31
10. CONCLUSION-P44

#### ABREVIATIONS :

AIDGUM : ASSOCIATION INTERNATIONAL POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA GOMME ARABIQUE

AFD : AGENCE FRANCAISE DU DEVELOPPEMENT

ATPGA : ASSOCIATION DE LA PROMOTION DE LA GOMME ARABIQUE

BM : BANQUE MONDIALE

GAC : GUM ARABIC COMPAGNIE

FAO : FOOD AND AGRICULTURAL ORGANISATION

PAFGA : PROGRAMME AIDE A LA FILIERE GOMME ARABIQUE

SONACOT : SOCIETE NATIONALE DE COMMERCIALISATION DU TCHAD

STEGA : SOCIETE TCHADIENNE D'EXPORTATION DE GOMME ARABIQUE

UE : UNION EUROPEENNE

## **RAPPEL DES TDR :**

### **Context and Rationale:**

Arabic gum in Chad is a gathered crop (cueillette) widely spread in a wide swathe of the Chadian territory

Production in Chad now tops 20,000 t (70% talha and 30% kitir) and is the third agro export after cotton and live cattle. It is estimated that the collection of Arabic gum brings significant additional revenue to about 500,000 people in Chad and thus has a high incidence on contributing to rural poverty alleviation in the poorest and most arid areas in Chad. Chad is the first exporter of the “friable” type of Arabic Gum and second behind Sudan regarding the export of the hard gum type known as “kitir”.

The Chad Association for the promotion of Arabic Gum (ATPGA) participated in the Kick Off Workshop launching the EU-All ACP Commodities Program for Central Africa, which was held in Douala in May 6-8, 2008. ATPGA requested that the EU Program should finance some training activities to the benefit of their members. In parallel the World Bank will also be financing a agricultural program in Chad in the fiscal year 2010 which will target the Gum Arabic filère for intervention.

### **Scope of the consultation:**

The consultant will fulfill two separate sets of tasks:

- An update on the Arabic gum filière, which will inform a possible future intervention of the World Bank in this area;
- Preparing a training program at the appropriate level(s) of the value chain to be delivered before the end of 2009.

### **Specific tasks of the Consultant:**

#### **Part I (stocktaking of the Arabic value chain in Chad):**

The Consultant will be expected to achieve the following set of tasks, but his intervention will not necessarily limited to these tasks only.

Stock staking of the Gum Arabic filière: the Consultant will:

- Gather first hand information on the latest developments of the sub-sector in Chad, in order to provide updated information on
  - o production statistics and trends
  - o Collection issues and provide comments on quality
  - o Marketing, exports and perspectives.
- Discuss with relevant authorities at Ministry of Agric the policies ref. development of the Arabic gum filière.
- Meet with exporters to discuss issues pertaining to the marketing and export of Arabic gum out of Chad.

#### **Part II: Preparing a training program for the ATPGA members:**

In close consultation with the Association Tchadienne pour la Promotion de la Gomme Arabique (ATPGA), the Consultant will

- Estimate the training needs at the various VC levels: production (agronomic), fight against pests, harvesting, processing, marketing etc. in the main two production basins (basin "kitir", Dourbali, and basin "talha" of Guera (Mongo),
- The focus on the improvement of the merchantable quality of the gum should take center stage as the main objective of this exercise is to ensure that producers get a better return on their harvest of gum.
- Propose a calendar for the deliveries of these training seminars and suggest the best possible locations in the main production areas. There will be need to take into account the duration of the rainy season which may impede access to some of the areas where training sessions will have to take place.

## 1. DEFINITION DES GOMMES ARABIQUES DU TCHAD.

1.1. Il existe 600 espèces d'acacias dans les régions chaudes, 24 espèces sont présentes au Tchad.

1.2. La gomme d'Acacia Sénégal :

Exsudat séché obtenu des branches saignées de cet arbre et qui doit répondre à des critères physico-chimiques et bactériologiques définis par le JECFA.

1.3. La gomme d'acacia Seyal :

Exsudat naturel produit au niveau des branches et du tronc.

1.4. Suivant le JECFA et le CODEX : la gomme arabique est l'exsudat séché provenant du tronc et des branches de l'Acacia sénégal (L.) Willdenow ou de l'Acacia seyal (fam. des Leguminosae).

## 2. Historique de la filière gomme arabique du Tchad.

### 2.1. la concurrence

De 1925 à la fin des années 1960 le Soudan est le principal producteur mondial et la consommation mondiale atteindra 65 000t.

Pays	<i>A. senegal</i>	<i>A. seyal</i>	Total
Soudan	23 000	4 000	27 000
Tchad	4 000	11 000	15 000
Nigeria	3 000	1 000	4 000
Divers	4 000	0	4 000
Total	34 000	16 000	50 000

Source rapport AFD 2001

En 2001 la consommation était de 50000t en fait la demande conditionne le marché.

Les sécheresses de 1968-1972-1982-1986 entraînent une chute brutale des exportations et une augmentation des prix.

Ainsi en 1986 le kg de gomme d'Acacia sénégal valait FOB 5 à 6\$ port africain mais après transformation (raffinage) elle valait 10\$ le kg en Europe et aux USA, les importateurs raffineurs réalisaient ainsi la valeur ajoutée en dehors du continent africain. Les « acheteurs utilisateurs » se sont dès lors tournés vers des polysaccharides plus « chimiques » comme les amidons modifiés. La demande mondiale s'est alors réduite autour de 40 000t à 50 000t jusqu'à nos jours.

**! Aujourd'hui compte tenu du contexte de crise mondiale le prix conditionne plus que jamais la demande.**

En 1992 et 1994 les paysans soudanais estimant ne pas être rémunérés correctement ont décidé de réduire leurs collectes les stocks de la société d'État soudanaise (Gum Arabic Compagny ou GAC) se sont effondrés et les cours se sont envolés entraînant la réactivation par les importateurs de filière dans des pays à fort potentiel ; le Tchad saisira sa chance de réactiver sa filière.

**!La GAC n'a jamais plus réussi à rétablir un stock de sécurité et elle disparaîtra en 2008.**

## **2.2. Les sociétés d'état, le début de l'exportation**

Le Tchad commence à exporter de façon significative la gomme arabique à partir de 1964.

Il commence à se structurer en 1966 par la création de la Société Nationale de Commercialisation du Tchad ou (SONACOT).

Cette société collecte la gomme dans toutes les régions avec un prix fixe ; c'est une exploitation de type extensif avec pour les producteurs un seul interlocuteur : la SONACOT.

C'est de fait un monopole d'état comme au Soudan voisin.

A partir de 1979 les troubles politiques entraînent une diminution de la production et l'arrêt de la SONACOT qui disparaîtra en 1980. Et donne naissance à une nouvelle société d'état : Société Tchadienne d'Exportation de la Gomme Arabique ou STEGA.

La STEGA disparaîtra en 1987.

**On remarque la similitude avec l'histoire de la GAC du Soudan en 2008, cela démontre sur du long terme l'inefficacité de l'intervention de l'état sur ce type de marché très particulier.**

En effet en Afrique depuis les indépendances aucune société d'État n'a pu être pérennisée à cause de sa trop proche liaison avec les politiques.

Le Tchad, suite aux perturbations du marché des années 80-95, revient comme pays significatif sur le marché international de la gomme arabique.

La hausse des cours de 1990 à 1995 stimulera la filière entraînant une hausse des exportations (données eurostat gomme dure nettoyée dite « cleaned »)

1991-2200 t- 2300\$/t

1992-2400t-2550\$/t

1993-3700t-3200\$/t

1994-4600t-4000\$/t

1995-7000t-4200\$/t

2000-15000t-3800\$/t

Cette hausse des prix entre 92 et 94 va générer la mise en place de comportements qui vont se révéler nocifs pour la filière (car les paysans vendent ou troquent la gomme).

C'est ainsi que l'on va assister à des « stratégies commerciales » impliquant de la diffusion d'informations partielles, des effets d'annonce, développement de l'opacité de la filière.

Sur le plan de la ressource on assistera à une surexploitation des gomméraires en particulier dans le secteur de Dourbali.

Sur le plan social il se créera des conflits inter ou intra groupes sociaux sur la maîtrise des ressources.

Sur le plan administratif on notera apparitions de taxes divers et variées.

Sur le plan de la professionnalisation de la filière avec une augmentation du nombre de producteurs, intermédiaires et exportateurs sans formations rendant celle-ci inefficace.

sur le plan de la qualité avec gommages mélangées, mal nettoyées et conditionnées dans des sacs de récupération.

Une correction de ces pratiques s'est faite naturellement par la réalité du marché international et les campagnes 95/96 puis 97/98 ont été plus calmes sur le plan de la surenchère, la filière commençant à se structurer.

Il en résultera l'émergence de professionnels de l'exportation dont la notoriété s'est faite par le nom des exportateurs avant le nom de la société : Mr Djonouma (SCCL), MR Annadif (ABHS), Mr Boukhary (Acacia), Mr Annamah (SONIMEX), Mr El Bachir (SGDA), Mme Koningar, et un certain nombre d'entreprises Soudaniennes.

Ces dernières anticipent ainsi le risque d'embargo imposé au Soudan sur ces produits d'exportation vers les USA ; mais suite aux pressions d'entreprises comme Coca Cola et Pepsi Cola auprès du département d'État américain l'embargo ne sera jamais appliqué à la gomme arabique du Soudan.

### **3. HISTORIQUE DES PROJETS GOMMIERS AU TCHAD.**

#### 3.1.

1993 : De nombreuses organisations de coopération s'intéressent au développement de production et de l'exportation de la gomme du Tchad.

La caisse française de développement commande un bilan-diagnostic de la filière assortie de propositions pour son organisation.

Il s'ensuit en fin de cette année un séminaire qui débouchera en 1994 sur le décret de mise en place du comité de suivi de la filière gomme arabique avec comme président le directeur général de l'environnement et de l'eau et comme vice président un exportateur Mr Ali Annadif.

Ce comité disparaît lors de la mise en place du projet gommier de l'AFD en 1995.

3.2.

1994 : Les américains stimulés par les menaces d'embargo sur le Soudan et via l'US AID mettent en place un atelier à N'Djaména et organisent un voyage aux USA pour des exportateurs potentiels.

On notera un résultat positif de cette intervention dès 1996 par l'augmentation des exportations vers les USA.

3.3.

1995 :La FAO intervient au travers un projet de coopération Technique (TCP/CHD/4451).

Elle met en place une expertise au niveau de la production, des techniques de collectes et de conditionnement, de la commercialisation, de la localisation spatiale des ressources par télédétection (échec car les photos étaient antérieures aux crises de sécheresse).

Ce programme recommandait :

- Pour la Kitir (A. Sénégal) ou gomme dure: une amélioration des méthodes de saignées, la mise en exploitation de nouvelle zone de production afin de limiter la surexploitation du secteur de Dourbali.
- - pour la gomme friable (A.seyal) ou Talha : l'augmentation de sa valeur ajoutée passerait par une amélioration de sa présentation en particulier par son nettoyage et son conditionnement.

L'ensemble des recommandations de ce programme a été exécuté et atteint.

3.3.1. C'est cette même année que la coopération française met en place le « *Projet gommier* ».

**Il est important de s'étendre sur ce projet car son impact sur le développement de la filière est toujours présent en 2009.**

C'est un projet ambitieux et qui est le premier d'une telle ampleur pour cette filière. Il intervient dans un contexte euphorique de croissance des années 90 est aidé par le développement du secteur privé.

Malgré les critiques émises au terme de sa période en 2001, il faut reconnaître qu'il a joué un rôle impulseur qui permet au Tchad d'être le premier exportateur de gomme friable en 2008 et second exportateur de gomme dure .

3.3.1.1. -ses objectifs :

- o Généraux :
  - contribuer à consolider la place de la gomme arabique tchadienne dans l'approvisionnement du marché mondial.
  - appuyer une exploitation/gestion raisonnée des gomméraires.
- o Opérationnels :
  - Augmenter la production en garantissant la pérennité des gomméraires.
  - Améliorer la qualité de la gomme produite.

- Organiser les paysans en groupements capables de valoriser leur récolte en négociant les prix de vente.

3.3.1.2. Localisation : les zones d'intervention retenues pour le projet étaient à la fois les nouveaux bassins de production (Chari Baguimi et Guéra) et les régions historiques d'exploitation de la gomme (Batha, Ouaddaï et Biltine).

3.3.1.3. Actions envisagées : avec le financement de l'AFD trois composantes étaient retenues :

Appui à la production

Appui à la qualité

Appui au paysan pour la commercialisation.

Avec le financement FAC :

Appui institutionnel au maître d'ouvrage et au comité de pilotage et favoriser le contrôle qualité par la mise en place d'un laboratoire d'analyses.

3.3.2. Montage institutionnel : le maître d'ouvrage du projet est le ministère de l'environnement et de l'eau, assisté par un comité de pilotage.

3.3.3. Le maître d'œuvre est une ONG (AFVP= association française des volontaires du progrès) qui confie l'exécution des actions à cinq autres ONG, maîtres d'œuvre délégués : NAFIR, ACCORD, AICF, SECADEV, AFVP.

3.3.4. Le financement : l'AFD a apporté 14.5 MFF sur 4 ans. Le FAC 1 MFF. Le projet a réellement démarré en janvier 1996. Au terme des 4 ans, il restait un reliquat de 346 MFCFA affecté au prolongement des actions jusqu'en 2001.

### 3.4. RÉSULTATS :

#### 3.4.1. Points forts :

Amélioration de l'information sur la filière à tous les niveaux : mieux connaître le produit, son exploitation, mieux comprendre le fonctionnement de la filière et le milieu dans lequel elle évolue.

Apporter des connaissances aux producteurs par la diffusion de supports de formation efficaces les techniques d'exploitation ; par la sensibilisation à la protection des gommiers et de la ressource forestière productive, par l'information sur les circuits de commercialisation et le devenir de la gomme sur le marché international.

Renforcement de l'expérience et de la structuration des ONG locales prestataires et valorisation de l'expérience de leurs cadres et techniciens à l'organisation, la gestion et la problématique des gommiers.

Augmentation de la production de gomme, en valorisant des zones peu ou pas exploitées (création de puits).

Amélioration de la qualité de la gomme arabique.

Amorcer la structuration des producteurs, et de favoriser l'émergence de futurs leader paysans capables de défendre leurs intérêts face aux commerçants et exportateurs.

Ralentir ou faire cesser des taxations officieuses de certaines administrations ; pratique hélas revenues au goût du jour en 2009 en particulier dans la région d'Am Timan.

Création en 1999 de l'ATPGA (**Association Tchadienne pour la Promotion de la Gomme Arabique**) qui remplace le comité de suivi mis en place précédemment. L'ATPGA « est ouverte à tous les exportateurs possédant des plantations, agro-producteurs, et plus généralement, à tous Tchadiens œuvrant dans le domaine de la gomme arabique ». Ses statuts et son règlement intérieur constitue l'ébauche d'une interprofession. Elle comprend 8 exportateurs, 18 commerçants du « marché *sans fil* » de n'Djaména, elle est en contact avec 72 groupements et unions, auxquels elle dispense des conseils dans la gestion des gomméraires.

Malheureusement l'ATPGA depuis la fin du projet ne dispose pas de moyens financiers ET logistiques suffisants pour assurer efficacement son action.

#### 3.4.2. Points faibles :

De meilleurs résultats auraient été obtenus si au départ il avait été défini :

Une d'étude de faisabilité.

Les actions ont été mal ciblées, en particulier l'erreur d'évaluation de ressource que l'on croyait en danger. En effet les études sur la surface occupée par les populations d'arbres avaient été faites sur des photos satellitaires antérieures aux sécheresses de 1982 et avec des moyens de traitements d'images qui se sont révélés peu adaptés aux acacias ; depuis la connaissance et les moyens informatiques des traitements des images ainsi que la précision et les bandes spectrales étudiées depuis les satellites se sont améliorées.

Lenteur dans la mise en route du projet.

Le projet s'est focalisé sur les producteurs sans tenir compte des autres acteurs de la filière.

Les groupements étaient peu actifs ; la commercialisation est une affaire individuelle.

Les zones d'intervention étaient trop liées à l'implantation des ONG ; et a négligé les deux principales zones de production de l'époque.

Le projet ne s'est occupé que de quantifier la ressource par cartographie sans envisager l'information sur la qualité très particulière liée à cette gomme (en particulier le nettoyage et la non adultération du produit par des gommées étrangères (karaya, combretum)) auprès des producteurs et exportateurs.

Seuls les producteurs sédentaires ont été pris en compte, les nomades et semi nomade ont été délaissés.

Création d'association de commerçant dans la capitale (IRBATH) et à Am Timan (ARCGAG).

Ces associations aujourd'hui bloquent la filière car elles s'interposent entre les producteurs et les exportateurs dans une période où les cours sont relativement bas. Ces associations auraient été plus efficaces si elles avaient développées un réel partenariat avec les petits producteurs qui se sont fait spolier au cours du temps.

Parmi les ONG sélectionnées aucune n'avait de réel savoir faire dans le domaine de la gomme arabique pourtant en 1998 il existait déjà une ONG spécialisée dans le domaine de la gomme arabique : AIDGUM très largement financée par le leader de la gomme arabique dans le monde : Colloïdes Naturels International (C.N.I).

#### 3.5. LE BILAN :

L'objectif principal du projet était de consolider la place du Tchad sur le marché mondial et d'appuyer la gestion/exploitation raisonnée des gomméraires en intervenant auprès des producteurs. Le Tchad a consolidé sa place sur le marché mondial, mais cela a été facilité par les prix mondiaux élevés et la perspicacité des exportateurs. Par contre vouloir consolider la place du Tchad sur le marché mondial par les producteurs a été une erreur car il a négligé tout le volet allant des producteurs aux exportateurs. Ce dernier aspect a des conséquences graves encore aujourd'hui.

L'optimisation de l'exploitation des gomméraires en assurant leur survie a donné de bons résultats car il redonne à l'arbre sahélien une valeur.

L'amélioration de la qualité a été atteinte.

L'organisation des producteurs en groupements capables de valoriser leur travail n'a pas été atteint.

Mais en 2008-2009 une prise de conscience des groupements et des exportateurs semble se dessiner dans le sens où ils semblent se décider à travailler ensembles.

Voir annexe 3 : ETUDE D'ÉVALUATION DU PROJET GOMME ARABIQUE ET D'IDENTIFICATION D'UNE SECONDE PHASE –AOÛT 2001-BDPA/SOGEC.

#### 4. La localisation des zones de production et estimation de la ressource

Les zones de production s'étendent d'est en ouest et couvrent 7 départements : le Lac, le Kanem, le Chari Baguirmi, le Guéra, le Salamat, le Ouaddaï et Biltine.

Estimation des potentialités par préfecture et par type de peuplement (en millier de tonnes) source BDPA/SOGEC août 2001.

	Kanem	Biltine	Batha	Chari-Baguirmi.	Guéra	Ouaddaï	Salamat
Kitir	6,0	8,6	28,4	45,6	73,2	50,0	22,9
Talha	15,3	3,4	43,0	46,5	113,8	56,6	45,5
Autres	0,1	5,4	0,5	0,4	8,9	13,0	1,3
<b>Total</b>	<b>21,4</b>	<b>17,4</b>	<b>71,9</b>	<b>92,5</b>	<b>195,9</b>	<b>119,6</b>	<b>69,8</b>

Soit une capacité de production de 234 000 t en Kitir, de 324 000t en Talha et de 29 600 t dans les autres gommées (Sterculia, Commiphora, Combretum, Acacias, Boswellia).

Nous sommes assez étonnés par ces estimations de production globales de gommées arabiques basées sur des productions de 0.25 kg par arbre et par an. Les calculs sont basés sur l'hypothèse que tous les arbres produisent ce qui ne peut être le cas et que tous les arbres soient saignés.

Aujourd'hui l'exportation de Kitir est estimée à 10 000 t soit 4.27% de la ressource ; l'exportation de la gomme Talha est estimée à 15 000 t soit 4.63% de la ressource ; aucune statistique fiable pour les autres gommées.

↔ *Les statistiques d'exportation ne sont pas fiables il serait nécessaire de mettre en place un système de collecte des informations plus performant.*

#### 4.1. Géolocalisation et évaluation de la ressource

**La ressource estimée pour les deux qualités de gomme a été faite lors de la mission AFD (1998-1999-2000- inventaire cartographique secteurs de : Dourbali, Massenya, Bokoro, Guéréda, Adré) et apporte sur ces trois zones d'études des indices très intéressants pour la ressource potentielle.**

De ces relevés cartographiques il ressort que :

-la zone de Dourbali, Massenya, Bokoro d'une superficie de 2 millions d'hectares s'étend entre 11°30' et 12°30' de latitude Nord et entre 15°30' et 17°30' de longitude Est. En 2000 la population en A. sénégal avait une densité de 14.5 arbre/ha soit un potentiel de 28 092 000 arbres ; si le rendement moyen est de 250gr/arbre, le potentiel est donc de 7000 t de Kitir.

La population d'Acacia seyal est estimée à 32 068 000 arbres, avec une densité de 16.5 arbre/ha soit un potentiel de 9 600 t de Talha avec un rendement moyen de 300 gr/arbre.

-la zone d'Adré (frontière Nord avec le Soudan) zone actuelle de conflit et donc limité par ce fait pour son développement, zone où les mines anti-personnelles sont également présentes sans réelle localisation.

Cette zone s'étend entre 13°00' et 14°00' de latitude Nord et entre 21°30' et 22°45' de longitude est ; elle couvre une superficie de 0.9 million d'hectares. Le potentiel en gomme Kitir est de 3500 t grâce à une densité moyenne de 15.6 arbres/ha soit 14 250 000 arbres. La production estimée en Talha est de 1700t grâce à une densité de 6 arbres/ha soit 5 615 000 arbres.

Cette zone est un réservoir de gomme à condition que la situation pour la sécurité des biens et des personnes s'améliore.

-la zone de Guéréda située entre 14°00' et 14°30' de latitude Nord et entre 21°45' et 22°35' de longitude ouest. Cette zone de 0.6 millions d'hectares a un potentiel de production en gomme Kitir de 1700 t avec 6 712 000 arbres ; et de 785 t en gomme Talha avec 2 615 000 arbres.

La position extrême Nord avec des conditions de sécheresse extrême et de faible pluviométrie explique la faible quantité de gomme Talha.

Cette zone présente une forte désertification en personne qui est due aux sécheresses et aux conflits frontaliers avec le Soudan.

#### 4.2. Bilan de la capacité du Tchad à assurer sa ressource.

La frange gommère est importante :

On trouve au Tchad l'ensemble des conditions pédoclimatiques garantissant le développement des Acacias. On peut subir des changements climatiques important sans porter atteinte au potentiel de production globale. Ce qui n'est pas le cas du Soudan avec la région d'El Obeid (production de Kitir) relativement enclavée.

Une connaissance qui se transmet :

Chacune des zones de production a ses caractéristiques de production et d'exploitation qui se transmettent lors de la migration des hommes.

Une faible population et de grands espaces :

La conjonction entre faible densité de population et un mode de productions végétales et animales extensif permettent un développement des ressources gommères.

Le foncier :

Comme partout en Afrique celui-ci est extrêmement complexe car il mélange le droit coutumier, le droit islamique et le droit moderne ; mais ils permettent tous la pratique de l'exploitation gommère.

**CONCLUSION** : le Tchad possède un atout qu'il ne peut partager qu'avec un seul autre pays de la région sahélienne : le Mali ; ses régions de production sont réparties entre les isohyètes pluviométriques 150mm et 800mm. Les perturbations climatiques attendues mettront en production des zones sud alors que les zones Nord disparaîtront assurant ainsi une production nationale constante en qualité et en quantité ce qui est rassurant pour les sociétés importatrices dans le monde.

#### 4.3. La production :

Le volume exporté s'élève à 25000 t ce qui représente 7% du PIB. C'est la 4ème source de revenu du pays après le pétrole, l'élevage et le coton.

Le Tchad est le premier exportateur mondial de gomme friable ou Talha devant le Soudan et deuxième exportateur de Kitir derrière le Soudan.

*Attention les données statistiques sont insuffisantes et il est nécessaire de mettre en place un système de collecte de l'information fiable.*

Les volumes sont en augmentation depuis 1990 et corréllent les études sur la capacité de la ressource de 2000.

L'enjeu pour le Tchad aujourd'hui, compte tenu de sa position de numéro 1 en Talha et de numéro 2 en Kitir, est de pouvoir tenir ses engagements en termes de qualité et de quantité sur le marché international.

Si la qualité ou si la quantité baisse les importateurs chercheront d'autres zones.

le Tchad est en zone sahélienne avec les contraintes du changement climatique et il est très difficile de prévoir d'une année sur l'autre la production en termes de volume.

Le Tchad pratique un système de production extensif : la cueillette totalement liée au comportement opportuniste des hommes. On peut noter l'émergence d'un système plus intensif dans la région de Dourbali avec un système de type soudanais ou « bush fallow system », permettant une estimation de production plus sûre.

Le problème du Tchad est son instabilité politique avec un conflit larvé avec le Soudan et interne avec les rebelles. L'incidence de ces événements a fait que le Tchad n'est pas devenu plus vite 1<sup>er</sup> exportateur de Talha et 2<sup>e</sup> exportateur de Kitir et peut être de devenir le numéro 1 dans ces deux produits. Les importateurs ne veulent prendre le risque de délaissier le Soudan même sous embargo.

L'organisation du marché interne qui a été un système de type régalién entre les années 1965 et 1989 a montré ses limites, il s'est ouvert vers un système privé qui fonctionne suivant les lois du libre échange et de la concurrence avec là aussi ses limites et ses dangers. Mais le marché interne reste basé sur une relation d'initiés régie par des codes et des règles ancestrales.

**Attention** : après discussion avec deux groupements de producteurs du secteur de Dourbali (les groupements de groupements de Garcol et Bodo) il ressort qu'ils possèdent encore un stock de 40 t de Kitir ce fait a été confirmé par le commandant de gendarmerie lui-même producteur de Kitir.

A N'Djamena Mr Anamah PDG de la SONIMEX a un stock de 700 t de Talha et de 250 t de Kitir.

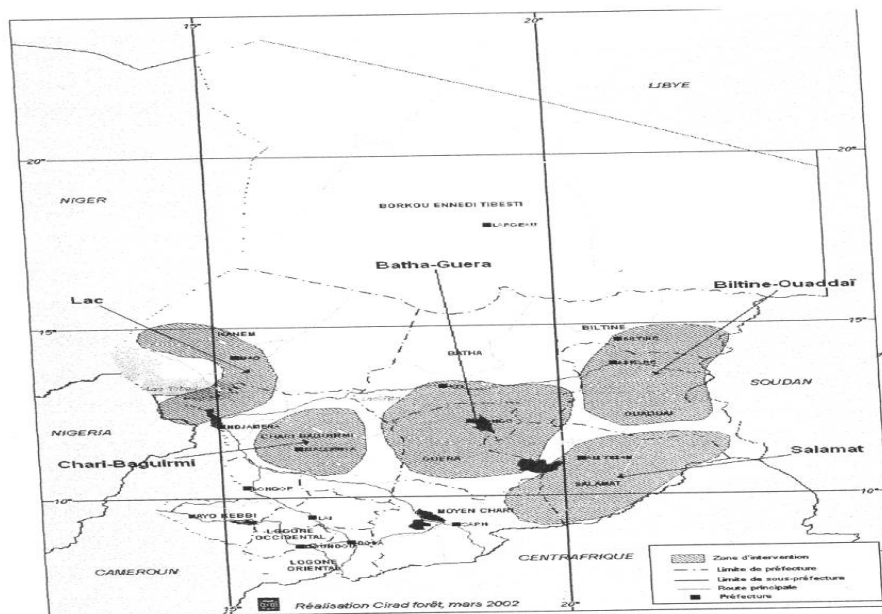
*Ces informations confirment un tassement de la demande en Kitir ; son surstock en Talha étant du à une défection d'un de ses principaux importateurs. Cette défection de l'importateur est due à un manque de demande de sa clientèle ; cette constatation n'est pas anecdotique sur un tonnage pareil en fin de saison.*

**Recommandation : La mise en place d'un observatoire du marché international** de la gomme arabique permettrait d'anticiper cet état de fait.

Ainsi la chambre de commerce et d'agriculture serait prête à coopérer avec l'ATPGA pour la mise en place de cet observatoire ; Mr Koulamallah Souradj son président avec qui nous avons discuté est tout à fait prêt à apporter sa coopération en ce sens.

La chambre de commerce soutien la création d'un laboratoire d'analyse physico chimique liant la délivrance du certificat d'origine au bulletin d'analyse. Les frais du laboratoire seraient supportés par l'ATPGA qui le gérerait.

Ci joint la carte regroupant les 5 grandes zones produisant de la gomme au Tchad :



**5. Schéma de l'approvisionnement des exportateurs, les problèmes des groupements, la structure des prix 2008-2009 : Kitir puis de la Talha, rôle de l'ATPGA**

**5.1. SCHEMA D'APPROVISIONNEMENT DES EXPORTATEURS :**

Les PRODUCTEURS → LES INTERMÉDIAIRES (nombreux) → LES EXPORTATEURS → Le MARCHÉ INTERNATIONAL.

Qui sont les intermédiaires ?

- **Les organisations de type coopératif**, les groupements, les associations. Elles regroupent des producteurs et/ou commerçants des zones de production, possèdent des représentants à N'Djaména et en général négocient avec les exportateurs. Au dernier recensement de l'ATPGA on compte environ 130 de ces associations.
- **Les commerçants de brousse** ils font soit du troque, ils peuvent avoir leur propre « coxeur » qui vont acheter la gomme aux producteurs et sur les marchés hebdomadaires, ces commerçants sont limités par leur capacité financière.
- **Les petits intermédiaires** collectent la gomme sur les marchés hebdomadaires ils sont souvent contractualisés par les grossistes ils utilisent souvent leurs liens familiaux pour collecter la gomme.
- **Les courtiers** assurent le contact entre les fournisseurs et les clients et les nouveaux fournisseurs, ils sont peu nombreux et localisés dans le « quartier sans fil » de N'Djaména.
- **Les grossistes** sont de gros commerçants capables d'assurer des transactions de plusieurs centaines de tonnes et de plusieurs millions de francs CFA. Ils sont regroupés en coopérative : IRBATH.

## 5.2. PROBLEMES DES GROUPEMENTS :

Nous avons discuté avec le groupement des producteurs de gomme Kitir des villages de Garcol et Bodo :



Que veulent les groupements ? :

- Ils veulent des moyens de lutte contre les criquets.
- Ils veulent des puits dans les zones éloignées des villages.
- Ils se posent la question au sujet du niveau de rémunération du travail de collecte et de préparation de la gomme et remarquent que ce prix ne bouge pas depuis quelques années. Ainsi en 2001 (enquête du BDPA annexe 4) le prix moyen producteur à Mongo était de 340fcfa le kg !!

## 5.3. LA STRUCTURE DE PRIX 2008-2009 : cas de la Kitir

- ✚ Prix au producteur en début de campagne 2008-2009 au kg Kitir: 400 fcfa ;
- ✚ Prix au producteur en milieu de campagne 2008-2009 au kg Kitir 500 fcfa
- ✚ Prix au producteur en fin de campagne 2008-2009 au kg Kitir: 600 fcfa
- ✚ Prix moyen saison 2008-2009 : 500 Fcfa.

5.3.1. COMMENT SE REPARTIT LA STRUCTURE DE PRIX DE LA KITIR ENTRE LE PRODUCTEUR ET L'EXPORTATEUR A N'DJAMENA POUR LA SAISON 2008-2009 – le prix entre parenthèse est celui de 2001= (2001)-V=vente

**PRODUCTEUR**= V=400fcfa (340 Fcfa) ; il a saigné l'arbre, récolter la gomme puis il la vend soit a l'intermédiaire N°1 (boutiquier du village ou un acheteur sur le marché hebdomadaire).

**INTERMEDIAIRES N°1**=V=425fcfa (450fcfa) , il achète et revend a l'intermédiaire N°2.

**INTERMEDIAIRE N°2**=V=500 (475fcfa) ; viens de N'Djaména et vend au grossiste du quartier sans fil.

**GROSSISTES DU QUARTIER SANS FIL A N'DJAMENA**=V=600FCFA (575fcfa), viens de N'Djaména et vend au grossiste du quartier sans fil.

**EXPORTATEURS**=V FOB N'Djamena=725 FCFA (675 Fcfa) ; l'exportateur à fait les avances de campagne a l'intermédiaire N°2, il effectue le nettoyage, la mise en sac neuf, les différentes démarches administratives et le stockage.

**VERS LE MARCHE INTERNATIONAL** qui est l'importateur dans le monde. La mise a FOB port africain : Douala, Lomé, Cotonou, Abidjan, Dakar est égal à 1180 Fcfa ; pour mémoire mai 2009 FOB port Soudan = 2.2\$ soit 1037 Fcfa (1.39\$=1€). La mise a FOB port africain inclus le transport depuis N'Djaména et les frais inhérent à la mise a FOB fixé par le transitaire (Delmas, MSC ou Maersk).

5.4. LA STRUCTURE DE PRIX 2008-2009 : cas de la TALHA

Nous n'avons pas eu la possibilité de nous déplacer sur la ville d'Am Timan (Région du Salamat) principal centre de production de la Talha.

5.4.1. COMMENT SE REPARTIT LA STRUCTURE DE PRIX MOYEN DE LA TALHA ENTRE LE PRODUCTEUR ET L'EXPORTATEUR A N'DJAMENA POUR LA SAISON 2008-2009 – prix entre parenthèse campagne 2001 (2001)-V=vente.

**PRODUCTEUR**= V=410fcfa (190Fcfa), il a récolter la gomme puis il la vend soit a l'intermédiaire N°1 (boutiquier du village ou un acheteur sur le marché hebdomadaire);

**INTERMEDIAIRES N°1**=V=450fcfa (230fcfa), il achète et revend a l'intermédiaire N°2.

**GROSSISTES DU QUARTIER SANS FIL A N'DJAMENA**=V=460FCFA (250fcfa), viens de N'Djaména et vend au grossiste du quartier sans fil.

**EXPORTATEURS**=V FOB N'Djamena=560 FCFA (350 Fcfa), viens de N'Djaména et vend au grossiste du quartier sans fil.

**VERS LE MARCHE INTERNATIONAL** qui est l'importateur dans le monde. FOB port africain : Douala, Lomé, Cotonou, Abidjan, Dakar=787 Fcfa ; pour mémoire mai 2009 FOB port Soudan = 1.4\$ soit 660 Fcfa (1.39\$=1€).

**REMARQUE :** la demande mondiale de la Talha est extrêmement forte de puis 4ans l'intérêt des entreprises consommatrices est due a un prix plus faible de cette gomme dans un certain nombre d'application où la gomme Kitir n'est pas essentielle.

Cette saison 2008-2009 a atteint un prix de vente fob qui se rapproche dangereusement du prix de la Kitir (1.2€la Talha et 1.8€la Kitir).

*Cette augmentation des prix devrait maintenant connaître un ralentissement. Vouloir mettre le prix de la Talha au même niveau que la Kitir entrainera une baisse de volume ; car les entreprises utilisatrices de Talha supportent plus de contraintes en terme de raffinage et de perte au raffinage du produit en lieu et place de la Kitir.*

## **6. LES RECOMMANDATIONS :**

### **6.1. Général :**

**La mise en place d'un observatoire du marché international** de la gomme arabique permettrait d'anticiper cet état de fait.

Ainsi la chambre de commerce et d'agriculture serait prête à coopérer avec l'ATPGA pour la mise en place de cet observatoire ; Mr Koulamallah Souradj son président avec qui nous avons discuté est tout à fait prêt à apporter sa coopération en ce sens.

La chambre de commerce soutien la création d'un laboratoire d'analyse physico chimique liant la délivrance du certificat d'origine au bulletin d'analyse. Les frais du laboratoire seraient supportés par l'ATPGA qui le gèrerait

### **6.2. Pour la Kitir**

Remarque 1 : il existe entre le producteur et l'exportateur la cascade d'intermédiaire entraine une augmentation de 600-400=200 Fcfa.

Remarque 2 : Des entretiens que nous avons eus avec Mr le ministre de l'environnement Ali Souleyman Dabye, Mr le président de la chambre de commerce et d'agriculture Koulamallah Souradj et le directeur des services forestiers il ressort que : SI L'INTERPROFESSION NE S'ORGANISE PAS ( structure de prix, statistique fiable) ALORS QUE L'ETAT EST PRET A L'AIDER IL SERA CRÉE UN OFFICE DE LA GOMME SOUS CONTROLE DE L'ETAT AU PLUS TARD LORS DU BILAN INTERMEDIAIRE D'ACTIVITE DU PAFGA (Programme d'Appui à la Filière Gomme Arabique) FINANCE PAR L'UNION EUROPEENNE ET QUI DOIT DEMARRER EN SEPTEMBRE 2009 POUR UNE DUREE DE 4 ANS ( annexe 1) .

NOUS SAVONS QUE SI L'Etat légifère trop on risque de casser la dynamique de cette filière.

Remarque 3 : les années 90-2000 ont été extrêmement intéressantes en termes de prix de vente 4\$ (1998) soit au cours actuel 1880 Fcfa/kg. Ces prix étant en partie dus aux incertitudes politiques liées au Soudan (guerre, embargo) et à la panique induite sur les grosses entreprises consommatrices de gomme.

Remarque 4 : La chute de USD face à l'euro et la présence du Tchad dans la zone euro n'est pas un atout dans ce cas de figure.

### **6.3. Pour la Talha**

#### **6.3.1. LE PRIX**

Le succès de la Talha est du à son faible prix à l'achat, or il ne faut pas oublier que l'utilisateur final à plus de difficulté technique à mettre la Talha en œuvre car celle-ci est plus « sale » (bois, sable, couleur) que la Kitir. Si le prix des deux produits arrivent à égalité il se passera deux choix pour les utilisateurs : soit ils retournent sur l'utilisation de la Kitir avec la conséquence de la chute de la demande et des prix de

la Talha ; soient ils se tournent vers un produit de substitution moins bon mais plus sûr en terme d'approvisionnement : les amidons modifiés.

Dans ce cas la chute serait double à la fois sur la Kitir et sur la Talha et l'impact sur la filière encore plus grave.

## **7. ROLE DE L'ATPGA DANS CE CONTEXTE :**

Création en 1999 de l'ATPGA (**Association Tchadienne pour la Promotion de la Gomme Arabique**) qui remplace le comité de suivi mis en place précédemment. L'ATPGA « est ouverte à tous les exportateurs possédant des plantations, agro-producteurs, et plus généralement, à tous Tchadiens œuvrant dans le domaine de la gomme arabique ». Ses statuts et son règlement intérieur constitue l'ébauche d'une interprofession. Elle comprend 8 exportateurs, 18 commerçants du « marché *sans fil* » de N'Djaména, elle est en contact avec 72 groupements et unions, auxquels elle dispense des conseils dans la gestion des gomméraires.

**Solution envisageable :** Réduire le nombre d'intermédiaires entre les exportateurs et le producteur (ou groupement de producteurs).

Cette démarche ne pourra être envisagée que si l'interprofession se structure correctement au travers L'ATPGA ; à condition que cette dernière puisse avoir les moyens financiers et logistiques d'exister sur le terrain.

Les intermédiaires ne peuvent exister que grâce aux avances sur campagne des exportateurs, si ces derniers décident de traiter directement avec les producteurs ou groupement de producteur alors ne survivront dans la chaîne d'intermédiaires que ceux qui auront les moyens financiers pour se repositionner à l'exportation, à la production ou les deux à la fois mais au travers d'une seule structure L'ATPGA.

Il faut remarquer que l'ensemble des exportateurs, de beaucoup d'intermédiaires, des producteurs ou des groupements de producteurs sont membres de fait de l'ATPGA de par ses statuts.

*L'ATPGA se doit de mener une campagne d'information auprès de l'ensemble des acteurs de filière expliquant les dangers qui menacent la filière ; elle doit insister sur son rôle de conseil et d'organisation auprès de ceux-ci en dehors de toute compétition commerciale. C'est pour cela que l'ATPGA est devenue depuis 2009 une ONG et quelle peut désormais agir en tant que telle.*

### **L'ATPGA, structure interprofessionnelle existante, se doit d'assainir la filière.**

Il est invraisemblable de voir des coopératives de grossistes constitués de pseudo producteur se former au détriment des exportateurs installés et reconnus sur le marché international et des producteurs ou groupement de producteurs qui sont les vrais acteurs de la filière.

Il faut préciser que les exportateurs ne sont pas contre les producteurs ils sont prêts à accepter des producteurs en tant que exportateurs ; mais ils refusent aujourd'hui de considérer les grossistes de sans files comme exportateurs si ils ne sont pas aussi producteurs.

**L'entretien du 10/07/09 avec Mr El Béchir représentant les exportateurs**, ce dernier note que la présence des coopératives d'intermédiaires risque de « casser » la filière. Les exportateurs envisagent donc de créer leur propre association ( AEGAT) qui ira installer des centrales d'achat à Bitkine, Am Timam, Karfi, Dourbali.

Cette idée est *possible à condition* que l'AEGAT s'oriente vers sa vocation qui est la *promotion de la gomme Tchadienne à l'exportation* et qu'elle laisse l'organisation de la filière à l'ATPGA dont l'ensemble des exportateurs est déjà membre.

Il faut aussi noter que le nombre d'exportateurs est passé de 12 en 2000 à 6 en 2009 dont 4 sont réellement actifs à un haut niveau de tonnage (supérieur à 4000t chacun en moyenne) il s'agit de : SCCL, ABHS, SONIMEX, SGDA.

Cette réduction des exportateurs est néfaste à la filière ; la réduction des intermédiaires et leur réorganisation permettraient de redynamiser la filière.

L'ATPGA se doit d'être l'arbitre entre les exportateurs, les intermédiaires, l'état et les producteurs.

Ce rôle de l'ATPGA doit commencer par l'établissement de conventions écrites avec les groupements de producteurs et les centrales d'achats existants comme le souhaite *Mr Djonouma Président de l'ATPGA*. Des conventions identiques seront à établir entre l'ATPGA et les exportateurs.

*En aucun cas l'ATPGA ne doit s'arroger le droit de discuter les prix entre les exportateurs et les groupements de producteur ou les centrales d'achat. Son rôle à ce niveau n'est que consultatif. Les exportateurs ne supporteraient pas une telle ingérence dans ce domaine car ils considèrent que c'est eux qui ont développé la filière à l'international d'une façon plus efficace que ne l'on fait les sociétés d'états précédentes et que ne pourrait le faire l'ensemble des intermédiaires.*

#### 7.1. NOUVEL ORGANIGRAMME DE FONCTIONNEMENT DE LA FILIERE :

Cet organigramme est proposé après des discussions avec Mr Alamine (secrétaire de l'ATPGA) et Mr Djonouma son président ; dont l'expérience dans le domaine de la gomme arabique remonte à plus de 30 ans et dont l'autorité n'est pas contestée.

On aboutit *à une proposition d'organigramme* de la filière qui pourrait être le suivant, on notera que les relations directes avec les producteurs se feront rares dans le futur afin de favoriser les groupements type coopératifs ou centrales d'achat –vente :



**Remarque :** Au niveau du groupement des exportateurs nous avons intégré les étrangers (soudanais ou Nigériens principalement) afin de mieux gérer cette partie de l'exportation qui est considérée comme de l'« informelle ».

## **8. Nouveau programme international d'aide à la filière : le PAFGA**

Tous les acquis et connaissances réalisés au Tchad sont dus à deux États de l'Union Européenne : La France, au travers l'AFD, et l'Italie, au travers la FAO et son « Opération Acacias ».

Le bilan de ces deux programmes est le suivant :

- création de l'ATPGA
- Formation de 6000 producteurs aux techniques de saignées et aux techniques après récolte
- une filière totalement privatisée mais avec des problèmes de structuration
- 130 groupements de producteurs
- sur la base de 25 000t dont 70% en Talha et 30% en Kitir avec un prix moyen d'achat aux producteurs des deux qualités de : 410 Fcfa pour la Talha et de 500 Fcfa pour la Kitir soit une ressource monétaire respective à l'échelle des campagnes de 7,175 milliards de Fcfa pour la Talha et de 3,750 milliards de Fcfa pour la Kitir touchant environ 0.5 millions de personnes.
- mise en place d'une collaboration entre une quinzaine d'ONG locales.
- intégration du Tchad dans l'AIPG (Association International des Producteurs de Gommés).
- de nombreux centres de recherches déjà présents dans ces deux programmes sont prêts à continuer leur collaboration (CIRAD, ITRAD, etc.).

C'est dans ce contexte que l'Union Européenne a décidé de renforcer les acquis de l'AFD et les actions de la Fao au travers du 10<sup>ème</sup> plan.

La réalisation du programme sera confiée au ministère de l'environnement, de l'eau et des ressources par délégation à la direction des eaux et forêts afin de renforcer les capacités de services de l'administration et des bénéficiaires directs du programme : l'ATPGA.

L'Union Européenne insiste sur l'ouverture faite par le PAFGA à tous bailleurs de fonds intéressés par la filière gomme arabique au Tchad.

### **8.1. Les objectifs du PAFGA :**

-Objectifs globaux : apporter une amélioration des conditions de vie des populations, maintenir les ressources naturelles, lutter contre la désertification, lutter contre la pauvreté par une augmentation des revenus des paysans, assurer la sécurité alimentaire et assurer une distribution plus équitable des revenus issus de la filière gomme arabique.

-objectifs spécifiques : augmentation durable de la valeur et des volumes de gomme arabique produite et commercialisée par le Tchad.

5 résultats sont attendus :

-Résultat N°1 : la filière gomme arabique est mieux connue par un travail de cartographie et d'étude socio économique

-Résultat N°2 : les organisations de la filière sont mieux structurées, par un appui technique et organisationnel à l'interprofession : l'ATPGA. Une attention sera portée plus particulièrement sur les groupements féminins, des actions de formation, informations aux niveaux des organisations professionnelles. Étude d'une réglementation spécifique à la gomme arabique, solutions aux problèmes de circulation dans la zone EMAC. Gestion des conflits dans les zones ressources de la gomme arabique.

-**Résultat N°3** : Les rendements des gomméraires seront améliorés par la maîtrise des techniques de saignées, promotion de plantations villageoises de gommier, renouvellement des matériels de production. Les puits, piste de collectes, magasin de stockage ne seront pris en compte que dans le cadre de la collecte des besoins et de l'identification des sites d'implantation.

-**Résultat N°4** : la qualité de la gomme arabique produite est améliorée avec la création d'un label d'origine, création d'un observatoire de la qualité.

-**Résultat N°5** : Les autres produits « gommés non arabiques » sont connus et leur commercialisation amorcée. Il sera procédé à un état des lieux de la filière gomme non arabique composée entre autres de : ( Sterculia ( Am Himeroun), Combrétum (Sahab), Commiphora (Gafal), Acacia laeta (Kitir azarak), Acacia polyacantha (Amsiné), Boswellia (Am Katkat), Albizia chevalieri ( Arat). Il sera identifié les usages, les potentiels clients.

Voir annexe 1 : programme PAFGA, Union Européenne.

## 9. **Appui à fournir à l'ATPGA et budgets :**

### **Dans le cadre de la demande de l'ATPGA vers la Banque Mondial**

#### 9.1. **A court terme : la formation des personnes de terrain :**

**Préalable à toute action de formation** : Dans le domaine de la logistique et afin d'appuyer l'efficacité de l'ATPGA auprès du PAFGA il est nécessaire de doter celle-ci en moyen logistique qui se résume en un véhicule et chauffeur avec carburants et entretien pour un an.

Ceci permettra à l'ATPGA de pouvoir assurer sa présence auprès des producteurs, de réaliser un recensement précis de ceux-ci ainsi que leurs évaluations si cet aspect de la formation ne peut pas être réalisé il est inutile d'envisager les volets de formation suivants :

Dans le cadre de la formation et toujours dans l'idée d'appuyer l'ATPGA dans son efficacité auprès du PAFGA nous reprenons la demande de l'ATPGA concernant 4 volets de formation :

- ❖ **Premier volet** : *Le thème* : Amélioration de la technique de production et de la cueillette de gomme une partie de cette formation sera une remise à niveau et vérification des connaissances des producteurs, groupements de producteurs, collecteurs et délégués du ministère de l'environnement.
- *Objectif* : Formation et remise à niveau des acteurs sur les techniques de production, de saignée, cueillette, séchage, conditionnement et hygiène
- *Résultat attendu* : les participants devront maîtriser ces différentes techniques.
- *Lieu* : Dourbali secteur du Chari Baguirmi zone de production de Kitir
- *Nombres d'intervenant* : 120
- *Période* : en dehors des moments de récolte des céréales au plus tôt : dernière semaine d'octobre
- *Durée de la formation* : 3jrs= 1jr de théorie, 2jrs de pratiques
- *Locaux* : centre de santé,
- *Difficulté* : déplacement sur des zones à Acacias pour la pratique.

- *Support* : présentation du « manuel de production de gomme » et distribution de ces copies, affichage de panneaux informatifs sur le marché de Dourbali et dans les groupements (comme au Niger).
- *Le même thème est retenu avec les mêmes attendus pour le bassin à Talha dans le Guéra avec comme centre de formation la ville de Mongo.*

Pendant ces formations une évaluation approfondie des besoins des groupements de producteurs sera effectuée et les résultats seront communiqués au PAFGA.

Informations quand à la relance du bulletin d'information « gommier info » mis en place par l'AFD.

❖ **Deuxième volet** : *Le thème* : formation pour la lutte contre les prédateurs (criquets) et la protection des gommiers, évaluation des autres potentiels gommiers.

- *Public cible* : Animateurs de l'ATPGA, représentant des associations, responsables des groupements de producteurs et délégués du ministère de l'environnement.
- *Objectif* : Formation des acteurs de la gomme arabique sur la lutte intégrée par les produits locaux, protection des Acacias contre les feux de brousse
- *Résultat attendu* : les participants devront maîtriser les moyens de lutte contre les criquets.
- *Lieu* : Bokoro
- *Nombres participants* : 30
- *Période* : en dehors des moments de récolte des céréales au plus tôt : dernière semaine d'octobre
- *Durée de la formation* : 3jrs= 1jr de théorie, 2jrs de pratiques
- *Locaux* : centre de santé,
- *Difficulté* : déplacement sur des zones à Acacias pour la pratique.

❖ **Troisième volet** : *Le thème* : sensibilisation des acteurs pour l'amélioration de la qualité des gommages.

- *Public cible* : Animateurs de l'ATPGA, représentant des associations, responsable des groupements de producteurs et délégués du ministère de l'environnement, femmes trieuses, chef d'entrepôt des sociétés exportatrices, représentants des agro producteurs, transporteurs et transitaires.
- *Objectif* : Formation des acteurs de la gomme arabique à la qualité et à l'hygiène lors de la récolte et du conditionnement de la gomme arabique
- *Résultat attendu* : les participants devront comprendre pourquoi la gomme arabique en tant que produit alimentaire doit suivre certaine règle d'hygiène
- *Lieu* : N'Djaména
- *Nombres de participants* : 120
- *Période* : en dehors des moments de récolte des céréales au plus tôt : dernière semaine d'octobre
- *Durée de la formation* : 3jrs
- *Locaux* : centre de santé, ministères, ATPGA

- *Support* : présentation du « manuel de production de gomme » et distribution de ces copies, affichage de panneaux informatifs sur le marché de Dourbali et dans les groupements (comme au Niger). Explication des usages de la gomme arabique dans les différentes industries et leurs normes d'hygiène.
- ❖ **Quatrième volet** : *Le thème* : sensibilisation des acteurs à la promotion de la gomme arabique sur le marché international sur le plan quantitatif et qualitatif.
- *Public cible* : animateurs de l'ATPGA, exportateurs, commerçants, grossistes agro producteurs, transitaires, délégués du ministère de l'environnement, chambre de commerce, douanes, fisc.
- *Objectif* : Explication de la réglementation internationale en termes de qualité, transport, description des réglementations FDA (USA) et Codex Alimentaire (Europe), réglementation douanière et fiscale en vigueur au Tchad et en zone EMAC.
- *Résultat attendu* : comprendre les règles de qualité et de transport international liées au produit gomme arabique.
- *Lieu* : N'Djaména
- *Nombres d'intervenant* : 50
- *Période* : dernière semaine d'octobre.
- *Durée de la formation* : 3jrs
- *Locaux* : ATPGA, ministères concernés

#### 9.1.2. BUDGET DES VOLETS 1 A 4 :

Ce budget a été réalisé en collaboration avec l'ATPGA et inclut les volets formations et équipements logistiques il est en Fcfa :

BUDGET PREVISIONNEL			
Désignation	Besoins en Cfa	Coûts Participation de la CE en Cfa	Coûts Participation de la BM en Cfa
<b>2.1. Investissements</b>	<b>27 676 400</b>		<b>27 676 400</b>
Réhabilitation du bureau de l'ATPGA	500 000		500 000
Mini pépinière de coopérative (06)	-		-
Equipements en matériel informatique	2 500 000		2 500 000
Achat de véhicules (1)	23 576 400		23 576 400
Achat de motos	-		-
Fournitures de bureau	600 000		600 000
Communication (Tél./fax/Internet/Intranet)	500 000		500 000
<b>2.2. Fonctionnement</b>	<b>10 273 600</b>		<b>10 273 600</b>
Carburant + lubrifiant	1 836 800		1 836 800
Entretien véhicule	1 836 800		1 836 800
Salaires, frais de mission et indemnités / personnel	6 600 000		6 600 000
<b>2.3. Etudes et Formation</b>	<b>39 509 150</b>		<b>39 509 150</b>
2.3.1 Etat des lieux de la filière à partir de l'existant (création base donnée)	500 000		500 000
2.3.2 Atelier de formation à la lutte intégrée contre les prédateurs	6 270 000		6 270 000
2.3.3 Atelier de formation, sur la productivité des gommerais et l'amélioration de la qualité de la gomme Tchadienne	17 181 650		17 181 650
2.3.4 Atelier de formation pour la qualité et l'hygiène	7 416 200		7 416 200
2.3.5 Atelier de formation pour la commercialisation et au marketing	6 141 300		6 141 300
2.3.6 Appui à l'amélioration de productivité de la gomme non arabique (gomme Karaya)	2 000 000		2 000 000
<b>TOTAL</b>	<b>77 459 150</b>		<b>77 459 150</b>

Budget de l'expert international : 20jrs\*554\$= 11 080\$ plus les frais de déplacement.

### 9.1.3. MISE EN PLACE DU CONTRÔLE QUALITE en liaison avec la chambre de commerce :

#### Mise en place et formation de deux laborantins recrutés par l'ATPGA pour la gestion du laboratoire d'analyses physico chimique des gommés.

Afin de réaliser des économies substantielles un laboratoire complet permettant d'assurer les analyses physico chimique de bases existe mais il est en caisse et appartient à une société qui a cessé ses activités dans le domaine de la gomme arabique (ACACIA-SETEX).

Il permet de réaliser les analyses suivantes : Viscosité, déviation polarimétriques, Ph, cendres, cendres insolubles à l'acide et humidité.

Il serait nécessaire de le compléter avec une mesure de couleur type lovibon.

Mr Annamah de la société Sonimex est prêt à participer au rachat de ce labo et à le mettre à disposition de l'ATPGA.

Coût de l'opération comprenant la participation au rachat du laboratoire, sa remise à niveau (étalons divers, sondes ph et T°, verrerie), son complément en mesure de couleur, son équipement informatique, air conditionné et groupe électrogène de secours ;

Budget de mise en place : 35 millions Fcfa.

L'ATPGA fournit les laborantins, le local et son aménagement (paillasse, lavabos).

Résultats attendus : chaque expédition à l'international de gomme arabique ou autres sera accompagnée d'un bulletin d'analyse répondant aux normes internationales accompagnant le certificat d'origine ; on met en place la notion de qualité d'origine.

Nombres de jours de formations et appui technique : 15j en novembre puis complément de formation tous les deux mois de 4 fois 10j.

Budget : formation et appui par un expert international : 55j\*554\$= 30 470 \$ plus les frais de déplacements.

Résultats attendus aux termes des 55j : capacité à produire des certificats d'analyses conformes à la réglementation internationale, à maintenir son niveau de qualité d'analyse, recevoir l'agrément ISO 9002 et stocker les données pour des utilisations ultérieures.

#### 9.1.4. Pertinence de la demande de l'ATPGA pour la formation à court terme : recommandations.

Les différents volets de formation demandés nous semble nécessaires à conditions d'avoir la logistique permettant le suivi.

Si pour des raisons budgétaire cette partie ne pourra être réalisé il faudrait alors au moins réaliser le laboratoire d'analyse.

#### 9.2. A moyen terme :

Mettre en place des mini-épinières de groupement (mise en place en mai-juin 2010) ces pépinières n'étant pas dédiées à la seule production d'Acacias mais aussi à d'autres essences (manguiers, ziziphus, etc) ou à des activités de maraichage pour les groupements de femmes.

Le budget défini par l'ATPGA avec participation de l'état Tchadien (confirmé auprès de l'ATPGA) est le suivant :

BUDGET PREVISIONNEL				
Désignation	Besoins en Cfa	Coûts Participation de la CE en Cfa	Coûts Participation de la BM en Cfa	Coûts Participation Etat Tchadien en Cfa
<b>2.1. Investissements</b>	<b>200 000 000</b>		<b>40 000 000</b>	<b>160 000 000</b>
Réhabilitation du bureau du ATPGA	-		-	
Mini pépinière de coopérative (06)	40 000 000		40 000 000	160 000 000
Equipements en matériel informatique	-		-	
Achat de véhicules (1)	-		-	
Achat de motos (?)	-		-	
Fournitures de bureau	-		-	

Communication (Tél./fax/Internet/Intranet)	-	-	-
<b>2.2. Fonctionnement</b>	-	-	-
Carburant + lubrifiant	-	-	-
Entretien véhicule	-	-	-
Salaires, frais de mission et indemnités / personnel	-	-	-
<b>2.3. Etudes et Formation</b>	-	-	-
2.3.1 Etat des lieux de la filière à partir de l'existant (création base donnée)	-	-	-
2.3.2 Atelier de formation à la lutte intégrée contre les prédateurs	-	-	-
2.3.3 Atelier de formation, sur la productivité des gommerais et l'amélioration de la qualité de la gomme Tchadienne	-	-	-
2.3.4 Atelier de formation pour la qualité et l'hygiène	-	-	-
2.3.5 Atelier de formation pour la commercialisation et au marketing	-	-	-
2.3.6 Appui à l'amélioration de productivité de la gomme <i>non arabique</i> (gomme <i>Karaya</i> )	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>200 000 000</b>	<b>40 000 000</b>	<b>160 000 000</b>

Mise en contact de l'ATPGA avec des nouvelles ONG comme AIDGUM qui pourrait apporter son appui technique dans le domaine de la communication à l'ATPGA.

#### 9.2.2. A long terme :

L'ensemble de ces actions doivent se coordonner avec le PAFGA.

Les domaines d'actions sont multiples :

Gestion des ressources forestières pour toutes espèces de gommiers :

- ✚ Les gommeraies :
  - Productions de connaissances
    - Cartographie
    - Problématique du foncier
  - Actions opérationnelles :
    - Formation
    - Diffusion d'outils
    - Régénération par semis

- Construction de puits
- Autres ressources forestières
- ✚ Appui aux opérateurs de la filière :
  - Appui aux producteurs
  - Organisation des groupements
  - Constitution, identification, viabilité, pérennité commercialisation de la gomme
  - Formation et information :
    - Par la radio rurale et nationale
    - Relancer « gommier info »
    - Observatoire du marché international des gommages.
  - Appui aux exportateurs
  - Structuration de la profession
  - Formation des exportateurs
  - Contrôle qualité
  - Mise en place de financement par PROPARCO
  - Promotion des exportations et spot explicatifs de son origine sur des grandes chaînes de télévisions (Ushuaïa, National géographique, discovery) avec l'aide d'ONG comme AIDGUM.
  - Consolidation de la mise en place d'une interprofession
- ✚ Développement de la recherche sur les espèces gommifères
  - Technique culturales
  - Mise en place d'une vraie sélection génétique portant sur l'Acacia sénégale et seyal en corrélation avec la production de gomme.
  - Mise en place de techniques de taille en liaison avec la production de gomme.
  - Développement de la production de souches rhizobium pour l'ensemencement précoce en pépinière afin d'améliorer le taux de reprise aux champs.
- ✚ Amélioration de la valeur ajoutée des gommages et résines :
  - Par la qualité
  - Par la transformation

## 10. CONCLUSION

Le développement de la filière gomme arabique au Tchad et un remarquable exemple de l'utilisation de la ressource forestière existante en zone difficile ; c'est un des rare voir UNIQUE produit sahélien exportable avec une finalité en haute technologie (par rapport à l'origine du produit).

Le sahel n'évoque en rien une production forestière et encore moins une production issue de la cueillette. Il reste dans l'imaginaire des non initiés une étendue d'élevage extensif, de sécheresse, de maladie, de guerre et pourtant, chaque année un arbre le reverdit à la faveur des maigres pluies : l'Acacia. Cet arbre fait vivre au Tchad 0.5 million de personnes, complètement à l'insu des consommateurs de sodas bien connus, confortablement installés à la terrasse d'un café sur la 5ème avenue à New York ou sur les Champs Élysées à Paris ou sur la place Tiem Anmen de Pékin.

Cette production confidentielle dans le domaine de l'agroalimentaire (45000t en moyenne) revêt une importance aigüe dans l'existence des paysans collecteurs du Salamat ou du Guéra car elle leur permet de vivre, voir de survivre dans des conditions extrêmes ; les performances de cette filière doivent être développées afin de répondre aux défis climatiques, à la demande mondiale, à la qualité, à la sauvegarde de l'emploi dans les campagnes sahéliennes et à la diversification( en dehors du pétrole) des exportations tchadiennes et ainsi participer au maintien du PIB du pays.

## 11. DOCUMENTATION

Avec l'aide de l'ATPGA nous avons du refaire le fond documentaire qui avait été détruit lors des pillages de N'Djaména. L'AFVP nous a confié ses ressources documentaires que nous avons photocopiées avec l'aide de la SONIMEX deux jeux ont été fait l'un pour l'ATPGA et l'autre comme support au présent dossier.

Nous avons scanné les documents qui nous semblaient les plus représentatifs pour cette étude.

Annexe 1 : Programme d'appui à la filière gomme arabique (PAFGA) -juillet 2008 -par Mr Bello BOUBA

Annexe 2 : Projet d'appui à la gestion durable de la gomme arabique et des autres gommages naturelles du Tchad-mars 2002- par François BESSE, Didier MULLER et Ngoulou BOUBA

Annexe 3 : Étude d'évaluation du projet gomme arabique et d'identification d'une seconde phase-aout 2001-AFD-BDPA/SOGEC

[WB246231](#)

[C:\Users\WB246231\Documents\Arabic gum\Gomme Tchad\Report GM gum arabic Chad July 2009.doc](#)

[15/09/2009 17:58:00](#)